



CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2017

CONCOURS DES VINS

MÉDAILLE D'ARGENT

DÉCERNÉ À *EARL de la SEMELLERIE*
Cravant-les-Côteaux (37)

POUR *son appellation d'origine contrôlée Chamon Rouge 2015*
Boisé
Cuvée Vieilles Vignes Déborah
cuve 1

LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU CONCOURS

3 août 1 août



DUPPLICATE